

## **Procès-verbal du conseil d'école du 30 janvier 2024**

### **École élémentaire du Lac - Voisins le Bretonneux**

#### Étaient présents :

Enseignantes : Mmes d'Erfurth, Gurgula, Cluzel, Coquart (directrice).

Parents élus: Mmes Gonzalez (titulaire), Renard (titulaire), Van Kesteren (suppléante), Ranohavimparany (suppléante)

Mairie (arrivée à 18h) : Mmes Noel (Rapporteuse petite enfance et éducation), Maysounabe (secteur scolaire), Pacanowski (responsable enfance, éducation, crèche)

#### Excusés :

Mme MOYSAN (Ien de Vélizy Villacoublay)

Enault (titulaire), Francilette (suppléante), Sévely (titulaire), Julou (suppléante)

#### Concernant l'école :

**Date du dernier conseil d'école : 4 juin 2024 (Attention, cette date sera peut être modifiée par rapport à une grosse rencontre Usep sur la Ville)**

Mme Gonzalez est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal , rédigé par la directrice, sera validé par les parents d'élèves avant diffusion.

Le PV sera affiché devant l'école et mis en ligne sur le site de l'école.

#### **1. Préparation de la rentrée 2024**

À ce jour, 10 élèves de CM2 quitteront l'école et 18 élèves de grande section arriveront.

Pour la rentrée 2024, les effectifs prévisionnels sont donc :

CP : 18 élèves / CE1 : 20 élèves / CE2 : 17 élèves / CM1 : 21 élèves / CM2 : 23 élèves

Ce qui nous amène à 99 élèves pour la rentrée 2024/2025. Pour les nouveaux logements de la remise, nous attendons entre 1 et 4 classes supplémentaires.

#### **2. LSU : livret scolaire unique**

Les LSU des CP sont en ligne depuis le 10/12/2023 ; à ce jour, des familles ne l'ont toujours pas consulté. Le prochain LSU sera en ligne début avril.

Les évaluations nationales sont en cours d'analyse. Lorsque les résultats seront prêts, Mme Gurgula recevra les familles dont les enfants présentent des difficultés.

- Un groupe de 6 enfants de CP sont pris en charge par le RASED 2 fois 45min/semaine.
- Un groupe de 3 enfants de CE1 sont pris en charge par le RASED 2 fois 45min/semaine.

Les LSU des CE1, CE2, CM1 et CM2 sont en train d'être complétés par les enseignants et seront en ligne le 4 février au plus tard. Les parents doivent les consulter en ligne et conserver un exemplaire (les codes d'accès sont les mêmes que l'an dernier et pour les parents de CP, il vous ont été remis cette année). Tout parent désireux de se voir remettre un exemplaire papier peut en faire la demande.

Si les parents ont égaré les codes, il suffit de les redemander, ils vous seront renvoyés par mail.

### 3. Sorties, actions pédagogiques et culturelles

- Rencontre handi Usep le 14 décembre après-midi pour toutes les classes.
- Sortie cirque pour toute l'école accompagnée par des animateurs du CLAE le vendredi 15 décembre, sortie très appréciée, très beau spectacle.
- Rencontre jeux de raquettes le 29 janvier au matin pour les CM1 et CM2
- Mobilipass CP les 7 décembre, 8 janvier, 18 janvier et 29 janvier sortie piétons.

### À venir :

- Séance mobilipass pour les CE2 le 8 février
- Projet école et cinéma pour les CE1/CM2 (les CE1 : 2 février, 20 juin et CM2 : 1<sup>er</sup> février, 14 mars).
- Les CE2 iront au gymnase faire un projet tennis de table avec le club de tennis de table SQY Ping du 2 avril au 24 mai.
- Classe de découverte les 29 et 30 avril pour les CE1 à l'île de loisirs
- Classe de découverte du 27 au 30 mai pour les CE2 et CM1 à Guedelon
- Sortie kayak pour les CM1 à l'île de loisirs le 11 juin
- Rencontres Usep :
  - jeudi 1<sup>er</sup> février au matin pour CP, CE1 et CE2
  - course du cœur le 5 mars après-midi
  - athlétisme 3 et/ou 4 juin
- Hamadryade les 1<sup>er</sup> mars et 5 avril pour les CP/CE1 et CE2
- Rencontres départementales, Usep P'tit tour à vélo le 1<sup>er</sup> juillet pour les CM1 à l'île de loisirs
- Passeport jeune citoyen pour les CM2
- La fête de l'école se fera avec l'école maternelle le vendredi 7 juin

Piscine, ce sont les classes de CP/CE1 et CE2 qui s'y rendent en ce moment et jusqu'au 19 mars.

Gymnase, un cycle vient de se terminer, c'était du badminton pour les CE2 et CM1 et acrosport pour les CE1/CM2. Le nouveau cycle sera de l'escalade pour les CP/CE1 et CE1/CM2 et de la gymnastique pour les CE2 et CM1 avec l'organisation par les élèves sur ce cycle d'une rencontre gymnastique pour les maternelles.

Pour financer les rencontres, les licences (560,50 €), l'achat de matériel et les déplacements, nous avons vendu des chocolats à Noël (par l'association Usep, association loi 1901) et avons récolté 1600 €. Un grand merci aux parents d'avoir participé à cette vente et particulièrement à deux mamans, une qui a acheté des chocolats pour son comité d'entreprise et une autre qui rassemble de nombreux bienfaiteurs sur son lieu de travail. Nous avons également monté un dossier de subvention pour l'association Usep Le Lac auprès de la ville et attendons le vote des subventions en mars. Nous monterons aussi une demande de subvention auprès du département mais Mr Bedier nous a déjà envoyé un courrier en nous disant que nous n'aurions pas ou peu de subvention cette année.

Nous relancerons une seconde vente (en accord avec les représentants des parents d'élèves) toujours pour financer nos projets. Les parents souhaitant faire des dons volontaires à la coopérative de l'école peuvent le faire à tout moment.

#### 4. Règlement intérieur rappel, fonctionnement de l'école

Quelques rappels en ce qui concerne les règles de l'école :

- La prise de rdv médicaux ou autre rdv ne doit pas se faire sur le temps scolaire. Les enfants ayant des prises en charges régulières ont un PAI de sortie et pourront donc se rendre à leurs rendez-vous médicaux.

Les enfants qui n'ont pas de PAI mais qui ont besoin de s'absenter pour un rendez-vous médical urgent :

- en matinée pourront revenir à l'école à 11h30 avec accord du périscolaire
- en après-midi pourront quitter l'école à 11h30 ou 13h30 avec accord du périscolaire (à 13h30, les enfants ne pourront sortir de l'école qu'accompagnés)
- En sortie, les enseignants peuvent faire des photos en fonction des autorisations de droit à l'image données par les parents en début d'année. **Les parents accompagnateurs ne doivent pas prendre en photo les enfants et ne surtout pas les diffuser sur des groupes sociaux.**
- Nous avons recruté un Service civique, vous avez peut-être déjà entendu parler d'elle, c'est Chloé Berthon. Sa mission est de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école. Elle accompagne les projets d'éducation à la citoyenneté, contribue à des actions et projets dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle et du sport, contribue à des actions et projets d'éducation au développement durable, contribue à l'inclusion des élèves en situation de handicap.
- La fête d'école aura lieu le vendredi 7 juin. Les parents d'élèves vont créer un groupe de travail fête d'école pour l'organisation de la fête. Chaque parent désireux de s'investir peut contacter les Représentants de Parents d'élèves via le mail : [rpe.elementaire@gmail.com](mailto:rpe.elementaire@gmail.com).
- Le bip pour la traversée de la CD 36 n'est toujours pas en fonctionnement et rend la traversée dangereuse.
- Nous avons deux comptes bancaires pour l'école du Lac, le compte Occe et le compte de l'Usep. Nous réfléchissons à éventuellement ne garder que le compte Usep. Nous payons chaque année des frais de compte pour deux comptes, des assurances en tant qu'Occe et Usep. Nous allons y réfléchir encore et vous tiendrons informés de notre décision.

#### 5. Exercices de sécurité

L'exercice PPMS qui s'est déroulé le jeudi 14 décembre s'est très bien passé. Il est très important de préparer les enfants à ce genre d'exercice pour que cela se passe aussi bien que les exercices incendie.

#### 6. Budgets alloués et entretien

Coopérative : **1150 €** (7€/enfant= 658€ + 123€/classe= 492€)

Ce qui n'est pas encore voté au budget :

Classes découvertes : **50 € par enfant**, 2 séjours sont envisagés pour 61 élèves.

Fonctionnement : **2852 €** l'an dernier pour l'achat de livres, cahiers, matériel pour les enfants et les enseignants

Papier : **287 € l'an dernier**

Investissement : Nous avons proposé à l'investissement 2024 un récupérateur d'eau à 209€.

Nous remercions les services de la ville pour les petits travaux réalisés (changement d'ampoules, de pile, nettoyage des serrures ...)

#### Concernant la mairie :

- Un point sur les Travaux faits en Régie

Il y aura 3 phases : l'abattage de murs, la peinture, l'abaissement des plafonds et l'installation de leds.

Il y a aussi la mise aux normes de l'office. Pendant ces travaux, une organisation sera proposée pour que les enfants du Lac déjeunent dans une autre école. La mairie reviendra vers les parents le moment venu.

- Projet de végétalisation à l'école du Lac

Le réaménagement de la cours est à l'étude cette année en partenariat avec l'équipe enseignantes.

### **Questions des parents :**

- Quelles sont les estimations du nombre d'élèves après les demandes auprès des promoteurs du nouveau quartier ?

Les chiffres donnés par les promoteurs ne sont pas fiables car ils donnent une fourchette entre 45 et 135 ce qui ferait donc pour l'école entre 145 et 235 élèves à la rentrée.

Il est envisagé par la ville 2 classes supplémentaires en maternelle et 3 classes supplémentaires en élémentaire.

- Au vue des problématiques rencontrées à la piscine, la mairie s'est-elle rapprochée des responsables pour faire avancer les choses dans le sens des Vicinois ? Si oui, qu'en est-il ?

Une réunion a eu lieu entre les deux Mairies et les deux Maires mais cette réunion n'a abouti à rien, la ville de Montigny disant que c'est la directrice de la piscine qui décide.

- Serait-il possible de stabiliser l'assise debout qui devient ballottante ?

L'assise a été stabilisée par la Ville mais visiblement des personnes très mal intentionnées s'amuse à desserrer l'assise en dévissant les boulons. La ville va la fixer différemment afin que celle-ci ne bouge plus.

- Avez-vous une temporalité plus précise concernant les travaux évoqués pour sécuriser la circulation des 2 roues devant l'école ?

Plusieurs scénarios sont à l'étude : l'ajout de barrières, la pérennisation du chemin d'usage devant la butte, des marquages au sol et des panneaux de signalisation.

- Apparemment la traversée de la cd36 est problématique. Qu'en est-il des bips depuis les travaux ?

Les bips ne sont toujours pas coordonnés, la demande a été faite et réitérée auprès de SQY. La traversée est très dangereuse, il manque également des plots. La police municipale en sortie piétons avec les CP a constaté effectivement la dangerosité de la traversée avec des petits.

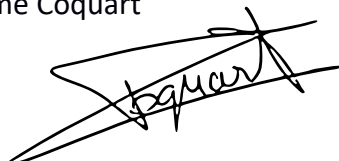
- En cas d'absence d'un enseignant, le repas est-il facturé si l'enfant ne vient pas pour décharger les autres enseignants ? Si non, est-ce possible de l'envisager pour encourager la démarche de ceux qui le peuvent ?

Le repas sera facturé puisque les repas sont livrés la veille. Il n'est pas envisageable de le faire.

*Fin du conseil à 19h20*

La présidente du conseil d'école

Mme Coquart



La secrétaire de séance

Mme Gonzalez

